

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le

ID : 033-253300545-20231218-2023_77-DE



TARIFS 2024 DES APPORTS EN DECHETERIES DU SEMOCTOM

POUR LES PARTICULIERS, COMMUNES, ETABLISSEMENTS PUBLICS ET ASSOCIATIONS DU SEMOCTOM

Catégorie d'usagers	Valorisables*	Déchets verts	Non valorisables et apports en mélange ***
PARTICULIERS SEMOCTOM	Gratuité des apports dans la limite des seuils fixés ci-dessous :		
	Nombre de passages par an gratuits : 18 OU Poids cumulé sur l'année : 1 800 kg (1.8 tonne)		
Au-delà des limites de gratuité, application pour les particuliers de tarifs identiques à ceux des établissements publics du territoire du SEMOCTOM			

Catégorie d'usagers	Valorisables*	Déchets verts	Non valorisables et apports en mélange ***
ETABLISSEMENTS PUBLICS, COMMUNES et ASSOCIATIONS	Paiement dès le premier kilo		
	45.00 € la tonne, soit 0.045 €/kg sauf cartons et filière PMCB** : gratuits	130.00 € la tonne, soit 0.130 €/kg	315.00 € la tonne, soit 0.315 €/kg

Périodes de gratuité spécifiques aux communes du SEMOCTOM		DÉCHETS VERTS	ENCOMBRANTS
		Périodes de gratuité et lieux de dépôts pour les communes	Périodes de gratuité et lieux de dépôts pour les communes
	Chez AQUITILIA en face de la déchèterie de St Caprais-de-Bordeaux :		
	les après-midis des lundis, mardis, mercredis et jeudis		Déchèteries de Saint Léon, Béguey et Saint Loubès :
	Déchèteries de Saint Léon, Saint Loubès, Saint Germain du Puch et Béguey, Plateforme de Tresses :		les après-midis des mardis et mercredis
	les après-midis des mercredis et jeudis		

* Valorisables: Cartons, Meubles (DEA), Bois A (hors filière PMCB), ferrailles (hors filière PMCB), Déchets électriques et Electronique (DEEE) (1), ampoules et néons, piles, batteries, bouchons, capsules de café en aluminium, cartouches d'encre, livres, cd et dvd originaux, huiles alimentaires et de vidange, jeux de société, pneus véhicules légers (1), radiographies, réemploi, textiles, verres d'emballage.
 ** Filière PMCB : Gravats, Plâtre, Huisseries; Plastiques durs, Bois et ferraille (uniquement ceux entrant dans la filière)

*** Non valorisables : Encombrants, Déchets dangereux (DDS) ¹

PARTICULIERS HORS SEMOCTOM	DES LE 1ER KG : 315.00 €/T avec un minimum de 20 € le passage
----------------------------	--

(1) apports réservés uniquement aux particuliers habitants le territoire du SEMOCTOM (voir règlement des déchèteries pour la liste des apports autorisés et interdits).

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le

ID : 033-253300545-20231218-2023_77-DE



TARIFS 2024 DES APPORTS EN DÉCHÈTERIES DU SEMOCTOM POUR LES PROFESSIONNELS DU SEMOCTOM

Valorisables	Prix net à la tonne 2024
Déchets Verts	180.00 €
Bois classe A (hors filière PMCB)	200.00 €
Ferrailles (hors filière PMCB)	45.00 €
Meubles (DEA) ¹	45.00 €
Huiles alimentaires	45.00 €
Batteries, Piles	45.00 €
Ampoules, néons	45.00 €
capsules café	45.00 €
cartouches d'encre	45.00 €
livres, CD et DVD	45.00 €
Verre d'emballage	45.00 €
Cartons	gratuit

Non Valorisables	Prix net à la tonne 2024
TT Venant ou apports mixtes	315.00 €

¹ apports des DEA gratuits pour les professionnels du SEMOCTOM détenant la carte PRO eco-mobilier uniquement sur St Léon et sur présentation de la carte valide

A compter de la mise en place de la filière PMCB (produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment)	
Apports interdits aux professionnels dans toutes les déchèteries du SEMOCTOM	Gravats, Plâtre, Huisseries Plastiques durs, Bois et Ferrailles (uniquement celles entrant dans la filière)

PROFESSIONNELS HORS SEMOCTOM	DES LE 1ER KG : 315.00 €/T avec un minimum de 20 € le passage
------------------------------	---

voir règlement des déchèteries pour la liste des apports autorisés et interdits